



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 septembre 2025
Français
Original : anglais

Chine et Fédération de Russie : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Rappelant sa résolution [2231 \(2015\)](#),

Estimant qu'il importe de trouver une solution diplomatique négociée aux questions liées à la résolution [2231 \(2015\)](#),

Conscient qu'il faut prévoir un délai supplémentaire pour les négociations sur ce sujet,

Se félicitant de l'accord récemment signé entre la République islamique d'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique,

1. *Décide* une prolongation technique de six mois, jusqu'au 18 avril 2026, de la période de 10 ans suivant la Date d'adoption du Plan d'action global commun prévue dans la résolution [2231 \(2015\)](#) et ses annexes, une nouvelle prolongation étant encore possible passé ce délai ;

2. *Souhaite* voir se poursuivre le dialogue entre la République islamique d'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique ;

3. *Prie instamment* tous les participants initiaux au Plan d'action global commun de reprendre immédiatement les négociations sur les questions liées à la résolution [2231 \(2015\)](#) et au Plan d'action.

